

portée de nos propositions: je n'ai jamais suggéré que nous nous lancions dans une revue complète de la situation financière ou des relations financières des municipalités canadiennes. Il s'agirait simplement de connaître, grâce à leur Association, le point de vue des municipalités par rapport aux questions que ce projet de loi soulève; point de vue qui, à mon avis, serait des plus intéressants à connaître.

Comme l'a montré l'exposé du ministre devant la Chambre, il s'agit d'un problème à plusieurs angles; et sur chacun de ces angles, il serait très utile de connaître l'opinion des municipalités. En quoi cela nuirait-il? Le ministre nous dit qu'il est certain que les municipalités désirent plus d'argent. Nous n'en doutons pas, mais nous aimerions connaître leur point de vue sur les questions se rapportant au projet de loi qui nous intéresse. J'insiste, monsieur le président, sur le fait que cela ne saurait nuire en rien à notre travail, mais pourrait au contraire le rendre plus utile et plus efficace sans entraîner aucune perte de temps.

M. PHILPOTT: Tâchons de nous occuper des témoins qui sont ici présents avant de discuter de l'opportunité d'en faire venir d'autres.

Le PRÉSIDENT: Procédons avec les témoins présents. Y a-t-il d'autres questions, monsieur Macdonnell?

M. FLEMING: Je ne voudrais pas retarder nos débats, mais il me semble que si nous devons inviter l'Association à venir témoigner, il serait temps de le faire. Sans que cela nous retarde en rien ce matin, nous pourrions décider de lancer l'invitation.

Le PRÉSIDENT: Les municipalités connaissent très bien le projet de loi. Il n'y a rien là qui puisse les surprendre, ni certainement les stupéfier.

M. FLEMING: C'est bien mon avis: je crois que nous pourrions connaître leur opinion dans un bref délai. En tout cas, pour en venir à une décision, je propose:

Que l'Association canadienne des maires et des municipalités soit invitée à comparaître devant notre comité pour y faire connaître leurs vues relativement aux dispositions du projet de loi 258.

Le PRÉSIDENT: La proposition est soumise au Comité. J'ai un deuxième parrain pour l'appuyer. Qui est pour l'adoption? Contre?

La proposition est rejetée.

M. MACDONNELL: J'aurais quelques questions à poser au ministre. Voici la première: Quelle est la valeur totale des propriétés fédérales dans le territoire des municipalités?

L'hon. M. HARRIS: Il nous est impossible d'obtenir ce renseignement. Ce que nous pouvons vous donner, c'est l'évaluation sur laquelle s'établit ce que nous payons.

M. MACDONNELL: Mais vous nous avez donné un chiffre: le quatre p. 100. Comment y êtes-vous arrivé?

L'hon. M. HARRIS: A partir de chiffres modèles donnés par certaines municipalités. Il ne s'agissait pas d'un chiffre global.

M. MACDONNELL: Je vous ai demandé quelle était la valeur totale des propriétés fédérales dans le territoire des municipalités.